



DEMANDE POUR BÉNÉFICIER DU RÉGIME DE PROMOTION TRANSITOIRE DE LA PRESSE EN LIGNE



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Coordonnées du demandeur

Dénomination sociale*	<input type="text"/>		
Siège de la société*	<input type="text"/>		
Nom et fonction du responsable éditorial*	<input type="text"/>		
Personne de contact*	<input type="text"/>		
Téléphone*	<input type="text"/>	E-mail*	<input type="text"/>

Informations sur la publication en ligne

Nom de publication*	<input type="text"/>
Adresse web*	<input type="text"/>

Description du contenu de la publication* :

Equipe rédactionnelle - nom, prénom, numéro de carte de presse* :

Description des dispositifs mis en place par l'éditeur pour garantir la maîtrise des espaces de contribution personnelle (cf. critères g), h), i) de l'article 2 du règlement du 13 janvier 2017 concernant l'introduction d'un régime de promotion transitoire de la presse en ligne (si applicable)) :

Date à partir de laquelle les critères précisés à l'art 2 du règlement sont remplis :



2. Pièces justificatives

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Veillez joindre les pièces justificatives suivantes à votre demande :

- pièces apportant la preuve que les dépenses effectives liées à l'organe de presse en ligne sont égales ou supérieures à 200.000 € par exercice
- statuts de la société, actualisés au jour de la demande
- extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (si disponible)
- contrats de travail des journalistes

3. Signature

En soumettant votre demande, vous déclarez que vous avez pris connaissance de la loi modifiée du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias et du règlement du Gouvernement en conseil du 13 janvier 2017 concernant l'introduction d'un régime de promotion transitoire de la presse en ligne.

Vous certifiez que les informations soumises sont exactes et vous vous engagez à tenir la Commission informée de tout changement intervenant après la soumission de la demande.

Vous confirmez que le site affiche un impressum indiquant la responsabilité éditoriale.

Fait à * :

Signature * :

Le * :